L'aménagement comme réponse aux inégalités territoriales

Le cas de l'agglomération parisienne

- Sixième ville la plus riche au monde, Paris concentre différentes fonctions : politiques, économiques et culturelles.
- C'est la seule ville française qui possède un poids mondial.
- Paris concentre 18 % de la population nationale (plus de 12 millions d'habitants).

Les contrastes territoriaux en France

- Les 10 premières métropoles françaises sont Paris, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nice, Nantes, Strasbourg et Toulon.
- Les littoraux et les régions frontalières sont des territoires particulièrement dynamiques.
- Les grandes métropoles françaises doivent s'adapter à la mondialisation par le développement de leurs réseaux de transports.
- Paris est connectée à toutes les grandes villes françaises, elles-mêmes connectées aux métropoles européennes. Mais il existe un secteur très mal desservi : l'Ouest, et plus précisément le Sud-Ouest.
- Il existe en France des régions délaissées, isolées, et qui produisent peu de richesses. Il s'agit principalement de régions rurales, de l'ancien secteur industriel du nord-ouest et de régions d'outremer.

Des solutions en cours : l'aménagement du territoire

- L'organisme d'aménagement du territoire s'appelle la DATAR : délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.
- Dès les années 1980, l'État n'a plus été le seul à aménager le territoire. Ce sont les collectivités territoriales qui organisent cet aménagement.
- Par ailleurs, l'État français cherche à dynamiser les régions par la création de pôles de compétitivité qui permettent de développer les capacités d'une région.
- Le poids de l'Union européenne dans cet aménagement est important : c'est non seulement la France mais aussi <mark>l'Europe</mark> qui débloque des fonds afin de développer les régions françaises.